

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

**Objet : Réponse à l'appel à projets FSE+ lancé par le Conseil Départemental pour l'insertion par l'activité économique dans le Cantal 2024**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-10 ;

**Vu** la délibération n°2023-CC-081 du Conseil communautaire en date du 13 avril 2023 portant délégation d'attributions du Conseil au Président ;

**Vu** l'appel à projets FSE+ pour l'insertion par l'activité économique dans le Cantal lancé par le Conseil Départemental ;

**Considérant** que Hautes Terres Communauté porte un atelier chantier d'insertion depuis 2002 ;

**Considérant** que l'équipe du chantier d'insertion est encadrée et accompagnée par une conseillère en insertion socio-professionnelle ;

**Considérant** la possibilité de mobiliser le Fonds Social Européen pour bénéficier des financements de l'Europe sur les dépenses directes du personnel conseiller en insertion ;

### DECIDE

**Article 1 :** De répondre à l'appel à projets « FSE+ - Insertion par l'activité économique » lancé par le Conseil Départemental du Cantal ;

**Article 2 :** De valider le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Dépenses directes	169 774,00 €	FSE+ 2024	11 673,43 €
		Autres cofinanceurs publics	97 292,36 €
Dépenses indirectes	11 884,18 €	Recettes	50 000,00 €
		Autofinancement	22 692,39 €
<b>TOTAL</b>	<b>181 658,18 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>181 658,18 €</b>

**Article 3 :** De solliciter une subvention à hauteur de 11 673,43 € auprès de l'Europe dans le cadre du FSE+ 2024 ;

**Article 4 :** Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME

